



CCAS

VILLE DE PARMAIN

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

(En exécution de l'article R123-16 et suivants
du Code de l'Action des Familles)

Parmain, le 6 juin 2025

Liste des délibérations

Examinées en séance du Conseil d'administration en date du mercredi 28 mai 2025

2025/07	Convention de partenariat avec l'Association ACTIOM « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » pour la mise en place d'une mutuelle communale.	Adoptée à l'unanimité
2025/08	Dispositif d'aide à la formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)	Adoptée à l'unanimité
2025/09	Repas intergénérationnel : fixation du tarif pour les seniors.	Adoptée à l'unanimité

Conformément à l'article L. 2125-25 du CGCT
Liste publiée sur le site internet de la commune



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN
Président du CCAS

Vice-Président de la Communauté de la Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts